

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ARSÈNE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil qui a eu lieu le **6 DÉCEMBRE 2010** de 20h00 à 22 h 35 à l'Édifice municipal.

Sont présents les conseillers :

M^{me} Claire L. Bérubé
M. Berthier Thériault
M. Mario Lebel

M^{me} Véronique Dionne
M. Martin Gendron
M. Richard Lebel

Tous ces membres forment le quorum de ce conseil sous la présidence de son honneur le maire M. André Roy. M. François Michaud, directeur général agit comme secrétaire de la séance. Il y a 28 présences.

1. PRIÈRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM;

La session débute par la prière, monsieur le maire souhaite la bienvenue aux contribuables présents ainsi qu'aux membres du conseil municipal.

2010-278

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Mario Lebel propose et il est appuyé par Richard Lebel d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est lu par M. le maire en maintenant le point 26, intitulé «Affaires Nouvelles» ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2010-279

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 1^{ER} NOVEMBRE 2010;

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée par Berthier Thériault d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} novembre 2010 tel qu'il est lu et déposé aux archives.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil font le suivi du procès-verbal

2010-280

5. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS;

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Martin Gendron de ratifier tous les actes antérieurs posés par les membres du conseil dans l'exercice de leurs fonctions et que le conseil municipal maintient sa position dans les objets élaborés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

6. CORRESPONDANCE, AVEC DÉPÔT SERMENT D'ALLÉGEANCE ET DÉCLARATION INTÉRÊT PÉCUNIAIRE;

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance suivante :

- ✓ Sécurité civile : alerte météo le 6 décembre 2010;
- ✓ Ass. Sports et arts de Saint-Arsène : réponse à lettre des loisirs;
- ✓ Liste des serments d'office déposés par le maire et les conseillers;
- ✓ Déclaration des intérêts pécuniaires déposés par les élus;
- ✓ Documents sur le camion incendie;
- ✓ Service d'accueil de Saint-Arsène : activités au Centre des Loisirs;
- ✓ École Secondaire de Rivière-du-Loup : journée carrière;
- ✓ Ministère des Transports : chèque de 13 162 \$ reçu, et 11 000 \$;
- ✓ FQM : accusé réception document pour fonds de défense;
- ✓ Tremblay, Bois, Mignault, Lemay : pour le fonds de défense;
- ✓ MRC Rivière-du-Loup : analyse du périmètre d'urbanisation, rencontre prochaine du CCU à convoquer;
- ✓ Ministère des Transports : rapport sur la programmation des travaux TECQ;
- ✓ UMQ : éthique et déontologie municipale;
- ✓ Caisse du Parc et Villeray : reçu chèque de 820 \$ pour bottin des ressources;
- ✓ MDDEP : rapports d'analyse d'eau conformes;
- ✓ Régis Dubé : lettre à qui la faute ? et réponse de notre assureur;
- ✓ Rapport incendie de Frédéric Jean pour deux interventions;
- ✓ M. Jocelyn D'Anjou : dépôt de son CV pour opération de déneigement;
- ✓ MRC Rivière-du-Loup : avis refonte rôle d'évaluation estimé à 29 793 \$;
- ✓ MRC Rivière-du-Loup : dépôt des prévisions budgétaires 2011;
- ✓ MRC Rivière-du-Loup : entente inter municipale en matière d'inspection;
- ✓ Lettre de demande d'enquête publique dans le domaine de la construction;
- ✓ SNC Lavallin : offre de services professionnels;
- ✓ Archevêché de Rimouski : rencontre le 15 décembre 2010;
- ✓ COSMOSS : avis d'une concertation pour aider nos jeunes.

- ✓ MAMROT : ristourne de la TVQ de 28 400 \$;
- ✓ Corps de Cadet de Rivière-du-Loup : demande d'aide financière;
- ✓ Fondation du Musée du Bas-Saint-Laurent : campagne de financement;
- ✓ Fabrique de Saint-Arsène : remerciement pour dîner du 10 octobre 2010;
- ✓ Min Sécurité Publique : contribution pour la SQ de 75 213 \$ en 2011;
- ✓ Audrey Réhel : rapport mensuel des activités;
- ✓ Dany Dupuis : rapport annuel des activités;
- ✓ Club Optimiste de Saint-Arsène : remerciement pour tournoi de balle;
- ✓ SHQ : approbation des prévisions budgétaires 2011;
- ✓ Miniscribe : avis public sur les entrepreneurs en construction;
- ✓ Suzanne Michaud : prévision pour la bibliothèque en 2011;
- ✓ SADC : bulletin mensuel;
- ✓ UMQ : rencontre du ca le 2 décembre 2010 à Rimouski;
- ✓ Ledtech : pour éclairage des rues;
- ✓ L'autre toit du KRTB : bulletin mensuel;
- ✓ Combeq : pour adhérer à l'organisme;
- ✓ Municipalité de Saint-Arsène : lettre acquisition d'emprise au CN;
- ✓ MTQ : billet de sel chargé pour le déneigement;
- ✓ CSST : guide pour versement périodique des cotisations annuelles;
- ✓ Permis de feu émis à Sylvain Guimont et Alexandre Belzile;
- ✓ Québec municipal : pour adhérer à l'organisme;
- ✓ FQM : rapport annuel;
- ✓ École de musique : invitation à un concert;
- ✓ Groupement Forestier Agricole Taché Inc : demande de règlements municipaux;
- ✓ LCS : rapport profilomètre et analyse de déformation de conduites;
- ✓ Permis de construction et réparation émis : Ferme Pauliga Inc, Rachel Lebel, Raynald Caillouette, Normans Lévesque, Gaston Chénard, Claude Beaulieu;
- ✓ Rapport consommation d'eau à 32 103 gallons moyens par jour;
- ✓ Rapport de temps des employés municipaux.

2010-281

7. **COMPTES À PAYER:**

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Martin Gendron d'approuver tous les comptes totalisant la somme de 73 801.52\$ et de payer tous les comptes qui, à la prochaine échéance, encourent des intérêts ou des pénalités.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents.

2010-282

8. **SOUSSION POUR HUILE À CHAUFFAGE ET DIESEL:**

Faisant suite à l'appel d'offres par invitation auprès de trois fournisseurs, la municipalité a reçu trois soumissions pour le carburant 2011.

<i>Estimé pour environ 10 000L./an</i>	Huile \$	diesel clair \$	diesel coloré \$	Essence sans plomb \$	TOTAL \$
Sonic , Coop Fédérée	7005	36700	3742	1942,80	49 389.80
Chauffage Riv-du-Loup :	6989	36596	3724,50	1937.80	49 247.30
Les Pétroles Turmel :	7048	36620	3739,50	1941,50	49 349.30

Mario Lebel propose et il est appuyé de Richard Lebel d'accepter la soumission de Chauffage Rivière-du-Loup pour l'année 2011 selon le prix soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

9. **AVIS DE MOTION POUR LE DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011:**

Madame la conseillère Véronique Dionne donne un avis de motion qu'à une prochaine séance un règlement sera présenté afin de déposer les prévisions budgétaires 2011, le programme triennal des immobilisations ainsi que l'adoption des taxes foncières et tarifs pour la prochaine année.

2010-283

10. **ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE:**

Véronique Dionne propose et elle est appuyé de Claire L Bérubé d'adopter la politique de gestion contractuelle telle que préparée par la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay avec les annexes et ce, afin de respecter la Loi sur les Compétences municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

2010-284

11. **LOCATION AVEC LE GROUPE POUSSE-VERT:**

Claire L Bérubé propose et elle est appuyée de Berthier Thériault d'accepter l'offre du Groupe Pousse-Vert pour la location complète du second étage de l'édifice municipal. Le coût des armoires ainsi que le coût du loyer sera à négocier entre les parties pour en arriver à une entente.

L'étage devient également taxable selon la Loi sur l'évaluation foncière et le Groupe Pousse Vert devra en assumer la charge annuelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

- 2010-285** **12. DÉPÔT DU CALENDRIER DES DÉLIBÉRATIONS 2011;**
- Mario Lebel propose et il est appuyé de Berthier Thériault de déposer le calendrier des délibérations de l'année 2011 tel que requis par la loi. La liste des séances sera également publiée dans la circulaire municipale.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents.
- 2010-286** **13. DÉPÔT DU CALENDRIER DES COLLECTES DÉCHETS ET RECYCLAGE;**
- Richard Lebel propose et il est appuyé de Claire L. Bérubé de déposer le calendrier de collecte et de récupération de l'année 2011 tel qu'entendu par l'entrepreneur. Le calendrier sera également publié dans la circulaire municipale.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.
- 2010-287** **14. ARRÉRAGES DE TAXES 2010;**
- Mario Lebel propose et il est appuyé de Véronique Dionne de transmettre un avis de collecte aux contribuables endettés de la municipalité depuis plus d'un an en leur donnant jusqu'au 17 janvier 2011 pour régler leur dossier, présentement six dossiers sont classés comme tel.
- Note, à partir du 17 janvier 2011, le conseil pourra entreprendre des procédures contre les contribuables en défaut.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.
- 2010-288** **15. OPÉRATION NEZ ROUGE 2010;**
- Martin Gendron propose et il est appuyé de Berthier Thériault de verser 50\$ à Opération Nez Rouge 2010 pour leur aider dans leur activité de bienfaisance tout en assurant la sécurité du public.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.
- 16. CODE DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS;**
- Ce point est remis à une séance ultérieure.
- 2010-289** **17. ACHAT D'UN COFFRE D'OUTILS AVEC LE REVENU DE RÉCUPÉRATION DU CUIVRE;**
- Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Mario Lebel d'autoriser l'achat d'un coffre d'outils au garage municipal en appropriant les revenus provenant de la vente du cuivre récupérée au prix de 820,38 \$.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.
- 2010-290** **18. PROTOCOLE D'ENTENTE EN SÉCURITÉ INCENDIE AVEC LA MRC;**
- SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE DE FOURNITURE DE SERVICES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ INCENDIE**
- ATTENDU QUE** le 29 octobre 2009, la MRC de Rivière-du-Loup faisait parvenir à notre municipalité un premier projet d'entente intermunicipale de fourniture de services en matière de prévention et de sécurité incendie;
- ATTENDU QUE** les prévisions budgétaires incluaient neuf (9) municipalités, soit celles de Cacouna, L'Isle Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Saint-Arsène, Saint-Cyprien, Saint-Épiphanie, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Saint-Paul-de-la-Croix);
- ATTENDU QU'**un second projet d'entente intermunicipale a été soumis le 15 avril 2010 excluant les municipalités de Cacouna et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs;
- ATTENDU QUE** depuis, les prévisions budgétaires ont été modifiées tenant compte que la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a maintenu sa position de ne pas faire partie à l'entente mais que la municipalité de Cacouna a exprimé sa volonté d'y adhérer;
- ATTENDU QU'**il est nécessaire de transmettre un protocole d'entente révisé et de nouvelles prévisions budgétaires pour l'année 2011;
- EN CONSÉQUENCE,**
il est proposé par Mario Lebel
appuyé de Véronique Dionne
- QUE** la municipalité de la Paroisse Saint-Arsène :
- accepte le contenu de l'entente intermunicipale de fourniture de services en matière de prévention et de sécurité incendie et les prévisions budgétaires pour l'année 2011;

- autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité l'entente intermunicipale de fourniture de services en matière de prévention et de sécurité incendie;
- nomme le maire M. André Roy afin qu'il siége au sein du comité de gestion prévue à l'entente intermunicipale;
- s'engage à communiquer avec ses assureurs afin que l'article 4 de l'entente intermunicipale relatif à la couverture d'assurance responsabilité civile générale de la municipalité soit respecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents

19. ROUTE DIONNE;

La municipalité maintient le statu quo de la fermeture de la route Dionne.

2010-291

20. FABRIQUE SAINT-ARSÈNE ET FEUILLET PAROISSIAL;

Richard Lebel propose et il est appuyé de Mario Lebel d'accepter de payer à la Fabrique de Saint-Arsène, une publicité dans le feuillet paroissial de Saint-Arsène pour l'année 2011, et ce pour la somme de 155\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

2010-292

21. NOMINATION POUR L'URLS ET DEMANDE AIDE FINANCIÈRE;

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Berthier Thériault que la municipalité de Saint-Arsène qui est membre de l'URLS, mandate Mme Wendy Labrie de la Corporation des Loisirs de Saint-Arsène, à formuler une demande d'aide financière auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent, dans le cadre du programme de soutien financier en loisir 2010-2011 pour le projet « Activités hivernales 2011 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents

2010-293

22. GÉNIVAR ÉTUDE DE FAISABILITÉ, ÉGOUT SANITAIRE;

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Berthier Thériault de mandater la firme Génivar pour effectuer des relevés permettant de connaître la faisabilité d'installation d'un tuyau d'égout sanitaire pouvant desservir des terrains dans le bas du village. Le coût de ce mandat est de 1 200\$.

Le résultat permettra de connaître la longueur de la conduite et son niveau approximatif.

Richard Lebel vote contre cette proposition.

Adoptée CINQ VOTES POUR et UN VOTE CONTRE.

2010-294

23. MAISON À L'OMBRE DU CLOCHER;

Faisant suite à une rencontre avec le conseil d'administration de la Maison à l'ombre du clocher, Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Martin Gendron de verser un don 1 500\$ à la Maison à l'ombre du Clocher afin de leur aider pour les deux premières années de fonctionnement.

La municipalité paiera également une publicité dans le journal Info Dimanche en février 2011 afin de publiciser davantage la disponibilité de logements à la résidence ainsi que la qualité des services qui sont offerts.

Richard Lebel vote contre cette proposition.

Adoptée CINQ VOTES POUR et UN VOTE CONTRE.

2010-295

24. MANDAT ARCHITECTE POUR CENTRE DES LOISIRS, PLAN MODIFIÉ 1;

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Berthier Bérubé de mandater la firme Carl Charron, architecte de Rivière-du-Loup à préparer des plans modifiés (UN) du Centre des Loisirs avec un agrandissement d'environ 30 pieds par 30 pieds au Sud.

M. Jean Bernier du CRSBP entrera en communication avec vous afin de bien spécifier ce qui pourrait être réalisable à Saint-Arsène.

Le besoin pour la bibliothèque est de 125 mètres carrés; le coût du mandat est d'un maximum de 3000 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

2010-296

25. DEMANDE ÂGE D'OR – TABLE ET CHAISES;

Mario Lebel propose et il est appuyé de Véronique Dionne d'accepter l'achat de table, chaises et patères du Club de l'Age d'Or de Saint-Arsène au prix de 200 \$ et maintenir le statu quo concernant le prix du loyer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents

26. AFFAIRES NOUVELLES :

A.- TROTTOIR DU 109 RUE PRINCIPALE :

M. le conseiller Richard Lebel s'informe pour la réparation du trottoir au 109 Principale. Le directeur général l'informe que le dossier est réglé.

B.- SÛRETÉ DU QUÉBEC :

Mme Véronique Dionne avise qu'elle a communiqué avec la Sûreté du Québec pour déclarer des méfaits en automobile dans la cour de l'école et le stationnement de l'église.

2010-297

C.- COLLUSION ET CORRUPTION;

M. Richard Lebel a lu et déposé le document suivant que le directeur général ne corrige pas ici dans le procès-verbal :

«Collusion et corruption

Considérant ce qu'il s'est passé durant la dernière année beaucoup de collusion qui a amené la corruption de notre conseil municipal dont voici plusieurs exemples :

- *l'engagement de la technicienne en loisirs.....*
- *Achat d'un camion citerne qui a dépassé les coûts acceptés par la population.*
- *Achat d'une tondeuse qui a plus que doublé le prix budgété.*
- *La rue des Cèdres dont les coûts d'avocat et d'ingénieurs n'ont aucun bon sens et ont dépassé les montants budgétés.*
- *Manque d'équité envers les résidents de la paroisse ex : voyages de sable livrés inéquitablement aux contribuables, trottoir du 109, rue principale.*
- *Engagement contreverser du chauffeur de camion hivernal.*
- *De ne pas avoir organiser une rencontre que le comptable avait demandé lors du dernier bilan financier.*
- *De ne pas avoir fait faire des résolutions pour les postes qui ont dépassés le montant prévu au budget pour les ré-affecter à un autre poste.*
- *D'avoir caché des dossiers à certains conseillers.*
- *Essayer de nuire aux personnes qui veulent faire du bénévolat pour les jeunes de notre paroisse.*
- *Pour toutes ces raisons et bien d'autres, il est proposé par Richard Lebel et secondé par Mario Lebel que François Michaud donne sa démission selon les délais prévus parce qu'il n'est pas à la hauteur de ses engagements.»*

La résolution est soumise au vote, Claire L. Bérubé vote contre, Véronique Dionne vote contre, Berthier Thériault vote contre, Martin Gendron vote contre.

DEUX VOTES POUR ET QUATRE VOTES CONTRE, LA RÉOLUTION EST **REJETÉE.**

27. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables présents disposent d'une période de questions au cours de laquelle ils s'adressent au conseil municipal et différents sujets sont abordés.

2010-298

28. LEVÉE DE LA SÉANCE;

A 22 h 35 comme la matière à discuter est épuisée, Berthier Thériault propose et il est appuyé de Martin Gendron de lever la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

Je, André Roy, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142(2) du Code municipal.

François Michaud, directeur général

André Roy, maire